

**Programme de lutte contre l'érosion et le ruissellement des sols**

**Mission d'Assistance technique au Maitre d'ouvrage**

**Travaux 2015-2019**

**CCHPM**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

**Etaient présents :** **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

**Absents excusés :** Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

---

Dans le cadre du programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider la suite de la mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des travaux sur la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois.

Les dépenses et les recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

**Montant du programme : 16 650.00€**

**Financement : 100 % CCHPM**

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Financement	Montants
Dépenses 2016		Recettes 2016	
Coût forfaitaire	600.00€	CCHPM	2 250.00€
Temps passé	1 650.00€		
Dépenses 2017		Recettes 2017	
Temps passé	5 100.00€	CCHPM	5 100.00€
Dépenses 2018		Recettes 2018	
Temps passé	4 650.00€	CCHPM	4 650.00€
Dépenses 2019		Recettes 2019	
Temps passé	4 650.00€	CCHPM	
		Recettes 2020	
		CCHPM	4 650.00€
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 650.00€</b>
	<b>650.00€</b>		

Le conseil syndical accepte à l'unanimité la proposition faite par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 02/03/20 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



REÇU LE

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
1<sup>er</sup> MONTREUIL-sur-MER

BRUNO ROUSSEL  
Président du SYMCEA



Symcea  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Programme de lutte contre l'érosion et le ruissellement des sols**  
**Mission d'Assistance Technique au Maître d'Ouvrage PDG 2016-2019**  
**7 Vallées Comm**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie  
Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

**Etaient présents :** **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

**Absents excusés :** Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

---

Dans le cadre du programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider la suite de la mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage qui a pris du retard pour la mise en œuvre du plan de gestion de la Communauté de Communes des 7 Vallées.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

**Montant prévisionnel du programme : 25 800.00€**

**Financement : 100% Communauté de Communes des 7 Vallées.**

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Financement	Montants
Dépenses 2016		Recettes 2016	
Coût forfaitaire	600.00€	7 Vallées Comm	2 250.00€
Temps passé	1 650.00€		
Dépenses 2017		Recettes 2017	
Temps passé	8 250.00€	7 Vallées Comm	8 250.00€
Dépenses 2018		Recettes 2018	
Temps passé	7 500.00€	7 Vallées Comm	7 500.00€
Dépenses 2019	7 800.00€	Recettes 2019	
Temps passé		7 Vallées Comm	
		Recettes 2020	
		7 Vallées Comm	7 800.00€
<b>TOTAL</b>	<b>25 800.00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 800.00€</b>

Le conseil syndical accepte à l'unanimité les propositions faites par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 04/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

BRUNO ROUSSEL  
Président du SYMCEA



**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Programme de lutte contre l'érosion et le ruissellement des sols**  
**Mission d'assistance technique au Maitre d'ouvrage PDG 2016-2019**  
**CA2BM**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie  
Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

**Etaient présents** : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

**Absents excusés** : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
  - Suppléants : 5
- 

Dans le cadre du programme hydraulique douce il est proposé aux membres du Conseil syndical de valider la suite de la mission d'assistance technique à maitrise d'ouvrage qui a pris du retard pour la mise en œuvre du plan de gestion sur le territoire de la CA2BM.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

**Montant prévisionnel du programme** : 16 650.00€

**Financement** : 100% Communauté de Communes des deux baies en Montreuillois

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Financement	Montants
Dépenses 2016		Recettes 2016	
Coût forfaitaire	600.00€	CA2BM	2 250.00€
Temps passé	1 650.00€		
Dépenses 2017		Recettes 2017	
Temps passé	5 100.00€	CA2BM	5 100.00€
Dépenses 2018		Recettes 2018	
Temps passé	4 650.00€	CA2BM	4 650.00€
Dépenses 2019		Recettes 2019	
Temps passé	4 650.00€	CA2BM	
		Recettes 2020	
		CA2BM	4 650.00€
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 650.00€</b>
	<b>650.00€</b>		

Le conseil syndical accepte à l'unanimité les propositions faites par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

BRUNO ROUSSEL  
Président du SYMCEA



**SYMCEA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Programme de lutte contre l'érosion et ruissellement des sols**  
**Mission d'Assistance technique au Maitre d'ouvrage PDG 2018-2020**  
**CA2BM**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie  
Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

**Étaient présents :** **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

**Absents excusés :** Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Dans le cadre du programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols, il est proposé au Conseil Syndical de valider la suite de la mission d'assistance technique confiée par la CA2BM pour la mise en place du Plan de Gestion des ouvrages d'hydraulique douce sur le territoire de la CA2BM. Les dépenses et les recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

**Montant du programme : 15 150.00€**

**Financement : 100% CA2BM**

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Financement	Montants
Dépenses 2019		Recettes 2019	
Coût forfaitaire	900.00€	CA2BM	900.00€
Prévisions 2020	6 750.00€	Recettes 2020	
Temps passé		CA2BM	6 750.00€
<b>TOTAL</b>	<b>7 650.00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 650.00€</b>

Le conseil syndical accepte à l'unanimité la proposition faite par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020

BRUNO ROUSSEL  
Président du SYMCEA



REÇU LE

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Programme hydraulique douce sur la Communauté de Communes de Desvres-Samer**

**Déclaration d'Intérêt général**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

**Etaient présents :** Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Nicolas Pichonnier délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guénez, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

**Absents excusés :** Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Pour faire suite aux délibérations n°5 du 12 mars 2015 et du 15 mars 2018, il est proposé aux membres de l'Assemblée de prévoir à nouveau le plan de financement de la DIG sur le programme hydraulique douce sur le périmètre de la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

Montant prévisionnel du programme : 8 700.00€

Financement : Agence de l'Eau 80%, Symsageb 20%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Financement	Montants
Prévisions 2020		Recettes 2020	
Constitution dossier	600.00€	Agence de l'Eau	6 960.00€
Insertions	5 000.00€	Symsageb	1 740.00€
Comm Enquêteur	3 000.00€		
Affranchissement	100.00€		
<b>TOTAL</b>	<b>8 700.00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 700.00€</b>

Le conseil syndical accepte à l'unanimité la proposition faite par le Président.  
Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en  
Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



REÇU LE

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

BRUNO ROUSSEL  
Président du SYMCEA

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Bruno Roussel", is written over the SymCéA logo.

Syndicat Mixte Canche et Authie

## Programme hydraulique douce Territoire de 7 Vallées Comm

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie  
Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Pour répondre à la demande de la Communauté de Communes des 7 Vallées concernant la réalisation de travaux d'hydraulique douce sur leur territoire et afin d'acter le suivi financier, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le plan de financement de ce programme pour l'année 2020.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget 2020.

**Montant prévisionnel sur 3 ans : 251 278.00€**

**Financement** : 80% Agence de l'Eau, 20% SycmCéa

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Financement	Montants
Dépenses 2020		Recettes 2020	
Equipe de 2 cantonniers	31 500.00€	SycmCéa	8 140.00€
Frais de fonctionnement	4 000.00€	Agence de l'Eau	32 560.00€
Frais équipement	5 200.00€		
<b>TOTAL</b>	<b>40 700.00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 700.00€</b>

Le conseil syndical accepte à l'unanimité la proposition faite par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en  
Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

BRUNO ROUSSEL  
Président du SYMCEA

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Hydraulique douce-Territoire de la CCHPM**  
**Délégation de maîtrise d'ouvrage**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie  
Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
  - Suppléants : 5
- 

Pour faire suite à la délibération du 03 Juillet 2018, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le suivi financier de ce programme.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

Montant prévisionnel du programme sur 2ans : 187 000,00€

Financement : Agence de l'Eau 60%, CCHPM 40%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Réalisations	Montants
Dépenses 2018		Recettes 2018	
Equipes	18 807,39€	Agence de l'Eau	
Fonctionnement	180,46€	CCHPM	
Equipement	1 003,00€		
Dépenses 2019		Recettes 2019	
Equipes	30 147,98€	Agence de l'Eau	56 100, 00€
Fonctionnement	8 964,07€	CCHPM	37 400,00€
Travaux	16 790,00€		
Dépenses 2020		Prévisions recettes	
Equipes	20 000,00€	2020	44 335,74€
Fonctionnement	1 500,00€	Agence de l'Eau	29 557,16€
Travaux	70 000,00€	CCHPM	
<b>TOTAL</b>	<b>167 392,90€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>167 392,90€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité de valider le financement du programme proposé par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil syndical compte tenu de la transmission en

Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL

Président du Sycmca

Syndicat Mixte Canche et Authie

## Hydraulique douce

### PDG de la Communauté de Communes du Ternois sur les vallées de la Canche, de l'Authie et de la Lys

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie  
Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14

- Suppléants : 5

---

Pour faire suite à la délibération du 3 juin 2019, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le suivi financier de ce programme.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

Montant prévisionnel du programme sur 3 ans: 241 686,00€

Financement : Agence de l'Eau 80%, Symcèa 20%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Réalisations	Montants
Dépenses 2019		Recettes 2019	
Equipes	6 560,01€	Agence de l'Eau	
Fonctionnement	2 189,98€	Symcèa	
Equipement	31 394,82€		
Dépenses 2020		Recettes 2020	
Equipes	58 000,00€	Agence de l'Eau	94 965,45€
Fonctionnement	8 562,00€	Symcèa	23 741,36€
Equipement	12 000,00€		
<b>TOTAL</b>	<b>118 706,81€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>118 706,81€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité de valider le financement du programme proposé par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil syndical compte tenu de la transmission en

Sous-Préfecture le 01/03/2020

et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL

Président du Symcèa



**Symcèa**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

## Hydraulique douce

### Délégation de maîtrise d'ouvrage des PDG de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois sur les vallées de la Canche et de la Lys

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie  
Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régner, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
  - Suppléants : 5
- 

Pour faire suite à la délibération du 16 mai 2019, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le suivi financier de ce programme.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

Montant prévisionnel du programme sur 3 ans : 233 748,00€

Financement : Agence de l'Eau 80% CCHPM 20%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Réalisations	Montants
Dépenses 2019		Recettes 2019	
Equipes	21 564,31€	Agence de l'Eau	
Fonctionnement	1 347,94€	CCHPM	
Equipement	6 402,23€		
Dépenses 2020		Recettes 2020	
Equipes	58 000,00€	Agence de l'Eau	88 251,58€
Fonctionnement	10 000,00€	CCHPM	22 062,90€
Equipement	13 000,00€		
<b>TOTAL</b>	<b>110 314,48€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>110 314,48€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité de valider le financement du programme proposé par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil syndical compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

**SOUS-PREFECTURE  
MONTREUIL-sur-MER**

Bruno ROUSSEL  
Président du Symcèa



**Symcèa**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

## Restauration de la continuité écologique

### Etude des 13 ouvrages hydrauliques

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Pour faire suite aux délibérations du 3 juillet 2018 et n°24 du 21 mars 2019 relative à l'étude des 13 ouvrages hydrauliques, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le suivi financier du programme.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

Montant prévisionnel du programme : 559 758,00€

Financement : Agence de l'Eau 80%, Symcèa 20%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Réalisations	Montants
Dépenses 2019		Recettes 2019	
Etude	222 118,20€	Agence de l'Eau	203 091,50€
Prévisions dépenses	337 639,80€	Prévisions recettes 2020	
2020		Agence de l'Eau	203 091,50€
Etude		Symcèa	153 575,00€
<b>TOTAL</b>	<b>559 758,00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>559 758,00€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité de valider le financement du programme proposé par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil syndical compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



REÇU LE

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL  
Président du Symcéa

  
Syndicat Mixte Canche et Authie

## Rétablissement de la continuité écologique

### Maitrise d'œuvre Phase 1 Etudes Conception-Ouvrage de la Bleuance à Beaurainville

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et **Monsieur Jean-Claude Descharles**, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne** et **Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et **Monsieur Claude Coquart** délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et **Monsieur Christian Régnier**, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Marc Degrendelle**, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et **Monsieur Didier Septier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux, Monsieur Guy Taeck** et **Monsieur Jean-Marc Trunet**, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : **Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt**, et **Madame Mary Bonvoisin**, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart**, et **Monsieur Yves Hostyn**, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; **Monsieur Constant Vasseur** et **Monsieur Bernard Duquennes**, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Damien Bricout** et **Monsieur François Lefel**, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; **Monsieur Gérard Housse**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Jean-Michel Magnier**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Hertault**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Pour faire suite aux délibérations n°35 du 15 mars 2018 et n°22 du 21 mars 2019, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le suivi du financement de la mission de maitrise d'œuvre phase d'études pour l'aménagement de l'ouvrage de Beaurainville.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

Montant prévisionnel du programme : 22 647,00€

Financement : Agence de l'Eau 80%, Symbcèa 20%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Réalisations	Montants
Dépenses 2019 MO Phase 1	7 638,30€	Recettes 2019	
Prévisions dépenses 2020 MO Phase 1	15 008,70€	Prévisions recettes 2020 Agence de l'Eau	18 116,00€
		Symbcèa	4 531,00€
<b>TOTAL</b>	<b>22 647,00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 647,00€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité de valider le financement du programme proposé par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil syndical compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



REÇU LE

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL  
Président du Symcéa

  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Travaux de rétablissement de la continuité écologique  
Travaux ouvrage de la Bleuance à Beaurainville**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie  
Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaients présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux, Monsieur Guy Tack** et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14

- Suppléants : 5

Pour faire suite à la délibération du n°23 du 21 mars 2019, il est proposé aux membres du Conseil syndical de valider le financement du programme et d'autoriser le Président à signer le marché.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2020 comme suit :

Montant prévisionnel du programme : 383 725,19€

Financement : Agence de l'Eau 50%, FEDER 50%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Réalisations	Montants
Dépenses 2019 Phase 2-Travaux	864,00€	Recettes 2019	
Prévisions dépenses 2020 Phase 2-Travaux	382 861,19€	Prévisions recettes 2020 Agence de l'Eau FEDER	191 862,60€ 191 862.60€
<b>TOTAL</b>	<b>383 725,19€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>383 725,19€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité de valider le financement du programme proposé par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil syndical compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL

Président du Symcéa

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Rétablissement de la continuité écologique**

**Délégation de maîtrise d'ouvrage**

**Maitrise d'œuvre Travaux Saint Pol sur Ternoise**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Pour faire suite aux délibérations du 20 février 2018, du 15 mars 2018 et du 21 mars 2019, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le suivi du financement de la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de continuité écologique sous les passages voûtés de la Commune de Saint-Pol sur Ternoise.

Montant prévisionnel du programme : 113 913,00€

Plan de financement : Agence de l'Eau 80%, Commune de St Pol 20%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Réalisations	Montants
Dépenses 2019		Recettes 2019	
Etude	10 012,68€		
Prévisions 2020		Prévisions recettes 2020	
Etude	103 900,32€	Agence de l'Eau	91 130,40€
		Commune de St Pol	22 782,60€
<b>TOTAL</b>	<b>113 913,00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>113 913,00€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité de valider le financement du programme proposé par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil syndical compte tenu de la transmission en

Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/20



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

Bruno ROUSSEL

Président du Symcéa

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Hydraulique douce – Territoire 7 Vallées Com**  
**Mise en œuvre du Plan de Gestion sous délégation de maîtrise d'ouvrage**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie  
Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

---

Pour répondre à la demande de la Communauté de Communes des 7 Vallées concernant la réalisation de travaux d'hydraulique douce sur leur territoire et afin d'acter le suivi financier de ce programme, il est proposé aux membres du Conseil de valider le résultat 2019 et la prévision 2020.

Les dépenses et les recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

Montant prévisionnel du programme sur 3 ans : 370 000.00€

Financement : Etat 43%, Agence de l'eau 34%, 7 Vallées Comm 23%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Financement	Montants
Dépenses 2017		Recettes 2017	
Equipe de 4 cantonniers	45 670.98€	Etat	31 085.60€
Frais de fonctionnement	3 511.26€	7 Vallées Comm	25 272.00€
Frais équipement	27 683.00€		
Dépenses 2018		Recettes 2018	
Equipe de 4 cantonniers	79 560.98€	Etat	58 489.12€
Frais de fonctionnement	37 043.09€	7 Vallées Comm	25 272.00€
Frais équipement	479.00€	Agence de l'Eau	33 321.87€
Dépenses 2019		Recettes 2019	
Equipe de 4 cantonniers	78 722.07€	Etat	54 122.57€
Frais de fonctionnement	20 299.80€	7 Vallées Comm	25 272.00€
Frais équipement	1 980.00€	Agence de l'Eau	25 607.30€
Travaux	4 000.00€		
Prévisions 2020		Recettes 2020	
Equipe de 4 cantonniers	42 000.00€	Etat	32 069.72€
Frais de fonctionnement	9 100.00€	7 Vallées Comm	8 424.00€
Frais d'équipement	4 000.00€	Agence de l'Eau	50 114.00€
Travaux	15 000.00€		
<b>TOTAL</b>	<b>369 050.18€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>369 050.18€</b>

Le conseil syndical accepte à l'unanimité la proposition faite par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Prefecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

BRUNO ROUSSEL  
Président du SYMCEA



**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

## Programme d'entretien du Fleuve Authie 2020

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Étaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Tack et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le financement des travaux d'entretien courant de 142 kms du Fleuve Authie pour l'année 2020.

Le Président sera autorisé à signer les conventions avec les partenaires financiers.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

Plan de financement : Agence de l'Eau (coût forfaitaire) et Symcèa

DEPENSES		RECETTES	
Prévisions 2020	Montant	Prévisions 2020	Montant
Cantonniers	74 080,00€	Agence de l'Eau	41 391,04€
Fonctionnement	17 000,00€	Symcèa	61 688,96€
Matériel	12 000,00€		
<b>TOTAL</b>	<b>103 080,00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>103 080,00€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité de valider le financement du programme proposé par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil syndical compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020

Bruno ROUSSEL

Président du Symcéa



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-SUR-MER**

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

## Programme travaux restauration de cours d'eau du bassin de l'Authie 2019-2020

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le financement du programme de restauration 2020 et d'autoriser le Président à signer le marché.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

Montant prévisionnel du programme : 80 000,00€

Plan de financement : Agence de l'Eau Artois Picardie 70%, Région Hauts de France 10%, Propriétaires 5%, SycmCéA 15%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisation	Montants	Réalisation	Montants
Prévision Dépenses 2020		Prévisions Recettes 2020	
Travaux restauration	80 000,00€	Agence de l'eau	8 000,00€
		Région HDF	4 000,00€
		Propriétaires	12 000,00€
		SycmCéA	
<b>TOTAL</b>	<b>80 000,00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>80 000,00€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité de valider le financement du programme proposé par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil syndical compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

Bruno ROUSSEL  
Président du Symcéa

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Conche et Authie

## Participation financière 2020 des EPCI adhérents

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

---

Vu l'extension du périmètre du Syndicat Mixte Canche et Authie par arrêté inter-préfectoral du 25 Novembre 2019,

Vu l'adhésion des Communautés de Communes du bassin de l'Authie ;

Le Président propose à l'Assemblée de valider la participation financière de l'année 2020 des EPCI (arrondi à l'euro supérieur) comme suit :

EPCI	BUDGET GENERAL	TOTAL
CC Campagne de l'Artois	58 113€	58 113€
CC7 Vallées	168 243€	168 243€
CC du Ternois	163 207€	163 207€
CC Desvres-Samer	10 242€	10 242€
CC du Haut Pays du Montreuillois	64 751€	64 751€
CA des Deux Baies en Montreuillois	204 960€	204 960€
CC Pays du Coquelicot	22 306€	22 306€
CC Ponthieu Marquenterre	26 935€	26 935€
CC Sud-Artois	3 190€	3 190€
CC Territoire Nord -Picardie	32 251€	32 251€
<b>TOTAL</b>	<b>754 198.00€</b>	<b>754 198.00€</b>

Le Conseil syndical accepte, à l'unanimité, de valider la participation financière des EPCI pour l'année 2020.

Certifié exécutoire par le Président du Comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-SUR-MER**

Bruno ROUSSEL  
Le Président du Symcéa

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Fiche repères de crues du PAPI d'Intention de la Canche**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Pour faire suite aux délibérations n°4 du 15 mars 2018 et n°3 du 21 mars 2019, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le suivi du financement présenté ci-dessous :

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget 2020.

Montant prévisionnel du programme : 9 600€

Financement : Etat 50%, Symcèa 20%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Financement	Montants
Dépenses 2019	5 397.48€		
<b>TOTAL</b>	<b>5 397.48€</b>	<b>TOTAL</b>	
Prévisions 2020	4 202.52€	Prévisions 2020	
		Etat	4 800€
		Symcèa (part)	4 800€
<b>TOTAL</b>	<b>4 202.52€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 600€</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 600€</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 600€</b>

Le conseil syndical accepte à l'unanimité les propositions faites par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en  
Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



REÇU LE

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

BRUNO ROUSSEL  
Président du SYMCEA

  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Fiche Action et communication du PAPI d'Intention CANCHE**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
  - Suppléants : 5
- 

Dans le cadre des actions de communication sur le PAPI d'Intention de la Canche et pour faire suite aux délibérations n°3 du 24 Avril 2017, n°3 du 15 mars 2018 et n°1 du 21 mars 2019, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le plan de financement ci-dessous.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2020.

Montant prévisionnel du programme : 13 400€

Financement : Etat 50%, Agence de l'Eau 25%, Symcéa 25%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants	Financement	Montants
Dépenses 2018	5 883.75€		
<b>TOTAL</b>	<b>5 883.75€</b>	<b>TOTAL</b>	
Dépenses 2019	4 737.18€	Etat	2 941.88€
<b>TOTAL</b>	<b>4 737.18€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 941.88€</b>
Dépenses 2020	2 779.07€	Etat	3 758.12€
		Agence de l'Eau	3 350€
		Symcéa	3 350€
<b>TOTAL</b>	<b>2 779.07€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 458.12€</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 400,00€</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 400,00€</b>

Le conseil syndical accepte à l'unanimité les propositions faites par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020

Bruno ROUSSEL



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-SUR-MER

Président du SYMCEA

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Dans le cadre de l'état d'avancement de l'étude PAPI d'Intention de la Canche et pour faire suite aux délibérations n°1 du 24 avril 2017, la délibération n°1 du 21 mars 2018 ainsi que la délibération n°5 du 18 octobre 2016 relative à l'extension de l'étude aux risques de submersion, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le financement ci-dessous.

Les dépenses et recettes sont prévues au budget primitif 2020.

Montant prévisionnel de l'étude PAPI d'intention : 309 625,00€

Financement : Etat 40%, Agence de l'eau 20%, Conseil Régional 20%, Symcèa 20%

Montant prévisionnel Etude risques de submersion (avenant 1): 46 290,00€

Financement : Etat 50%, Agence de l'Eau 30%, Symcèa 20%

Montant prévisionnel Etude des dysfonctionnements des infrastructures et réseaux (avenant 4) :  
1 626,00€

Financement : Etat 50%, Agence de l'Eau 30% Symcèa 20%

Montant prévisionnel Systèmes d'endiguements (avenant 5) : 9 408,00€

Financement : Etat 50%, Agence de l'Eau 30% Symcèa 20%

Montant prévisionnel Etudes variantes (avenant 6) : 6 288,00€

Financement : Etat 50%, Agence de l'Eau 30%, Symcèa 20%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisations	Montants		Montants
Dépenses 2016		Recettes 2016	
Etude	36 225,23€	RHDF	30 962,50€
		Symcéa	40 000,00€
<b>TOTAL</b>	<b>36 225,23€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>70 962,50€</b>
Dépenses 2017		Recettes 2017	
Etude	75 091,22€	Etat	37 195,94€
<b>TOTAL</b>	<b>75 091,22€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 195,94€</b>
Dépenses 2018		Recettes 2018	
Etude	100 810,32€	Agence de l'Eau	37 906,00€
		Etat	34 754,60€
<b>TOTAL</b>	<b>100 810,32€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>72 660,60€</b>
Dépenses 2019		Recettes 2019	
Etude	76 941,69€		
<b>TOTAL</b>	<b>76 941,69€</b>	<b>TOTAL</b>	
Dépenses 2020		Recettes 2020	
Etude	84 168,54€	Agence de l'Eau	43 102,06€
		RHDF	30 962,50€
		Etat	103 756,54€
<b>TOTAL</b>	<b>84 168,54€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>177 821,64€</b>

Le conseil syndical accepte à l'unanimité les propositions faites par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 01/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



REÇU LE

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

BRUNO ROUSSEL  
Président du SYMCEA



Symcéa  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Participation financière annuelle à l'amicale du personnel du Sycméa**  
Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaients présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider la participation financière annuelle à l'Amicale du personnel du Sycméa à hauteur de 1500.00€ pour l'année 2020.  
La dépense est inscrite au budget 2020.

Après délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité la proposition du Président.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil syndical compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture le 02/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

Bruno ROUSSEL  
Président du Sycméa

**SYMCÉA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Frais de représentation de la structure**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

**Etaient présents :** Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Nicolas Pichonnier délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guénez, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

**Absents excusés :** Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14

- Suppléants : 5

Il est proposé aux membres de l'Assemblée d'autoriser le règlement des factures liées aux frais de représentation de la structure (restauration, ...) pour le Président et la Directrice. Le montant pour l'année 2020 s'élève à 2000.00€ imputé à l'article 6257 « Réception », ainsi que les frais de repas de service organisés deux fois par an à l'occasion des vacances d'été et des Fêtes de Noël pour un montant de 2000.00€ imputés l'article 6232 « Fêtes et Cérémonie ».

La dépense est inscrite au budget primitif 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité la proposition du Président.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil syndical compte tenu de la transmission en

Sous-Prefecture le 02/03/2020

et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



- 2 MAR. 2020

Bruno ROUSSEL

Président du SymCéA

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Mise à disposition d'un véhicule de service**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

---

Considérant le recrutement du chef de pôle Milieux aquatiques à partir du 2 Mars 2020 ;

Considérant les besoins du service ;

Il est proposé aux membres de l'assemblée d'attribuer un véhicule de service au chef de Pôle Milieux Aquatiques avec autorisation de remisage à domicile.

Une convention d'utilisation sera rédigée entre les deux parties.

Le conseil syndical accepte à l'unanimité les propositions faites par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en

Sous-Préfecture le 02/03/2020 **RECU LE** et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

BRUNO ROUSSEL

Président du SYMCEA

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Création poste Contrat à Durée Indéterminée**  
**(Article 3-3 1° de la loi du 26 Janvier 1984)**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie  
Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Château sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Tack et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Le Président rappelle à l'assemblée :

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34,

VU le tableau des effectifs existant

Considérant la nécessité de créer un poste à durée indéterminée de Technicien Milieux aquatiques

Il est demandé au Conseil Syndical de délibérer :

- La création d'un emploi permanent à compter du 2 Avril 2020 ;
- La modification du tableau des effectifs à compter du 2 Avril 2020.
- Cet emploi pourra être pourvu par un agent non titulaire dans les conditions de l'article 3-3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 pour l'exercice des fonctions de Technicien Milieux aquatiques
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires.

Le conseil syndical accepte à l'unanimité les propositions faites par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Prefecture le 11/03/20 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



- 2 MAR. 2020

Bruno ROUSSEL

Président du SYM

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Coûts moyens journaliers**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie  
Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze Février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Vu la délibération du 31 janvier 2019 fixant les coûts moyens journaliers concernant les techniciens confirmés

Vu le 11° programme d'intervention de l'Agence de l'Eau et selon la délibération n°18-A-049 du Conseil d'administration, il est demandé de fixer un coût journalier pour le poste de pilotage du Pôle Milieux aquatiques. Le coût moyen journée intègre l'ensemble des salaires, charges salariales et frais de fonctionnement et d'équipements liés à l'action financée dont le détail est le suivant :

Salaires et charges (profil chargé de mission expert)	242.38€
Frais de structure et de fonctionnements	167.17€
Total	409.55€

Le conseil syndical accepte à l'unanimité les propositions faites par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Prefecture le 02/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER**

Bruno ROUSSEL

Président du SYMCEA

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

## **Création postes Contrats à Durée Indéterminée**

**(Article 3-3 1° de la loi du 26 Janvier 1984)**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

---

Le Président rappelle à l'assemblée :

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34,

VU le tableau des effectifs existant

Considérant la nécessité de créer deux postes à durée indéterminée d'Adjoint technique hydraulique douce

Il est demandé au Conseil Syndical de délibérer :

- La création de deux Contrats à durée Indéterminée;
- La modification du tableau des effectifs
- Cet emploi pourra être pourvu par un agent non titulaire dans les conditions de l'article 3-3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 pour l'exercice des fonctions d'adjoint technique hydraulique douce
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires.

Le conseil syndical accepte à l'unanimité les propositions faites par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 02/03/2020 et de la publication et de l'affichage le 11/03/2020



**REÇU LE**

- 2 MAR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

BRUNO ROUSSEL  
Président du SYMCEA

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

**Création poste Contrat à Durée Déterminée  
(Article 3-3 1° de la loi du 26 Janvier 1984)**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Château sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

**Etaients présents :** Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Nicolas Pichonnier délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guénez, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

**Absents excusés :** Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Le Président rappelle à l'assemblée :

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34,

VU le tableau des effectifs existant

Considérant la nécessité de créer un poste d'assistant animateur pour le SAGE de la Canche, il est proposé aux membres de l'assemblée la création d'un poste en Contrat à Durée Déterminée (article 3-3 1°) pour une durée de 1 an à compter du 15 mai 2020.

Celui-ci sera classé en catégorie A au grade d'Ingénieur 1er échelon.

Les dépenses et recettes sont prévues au budget primitif 2020.

**VOTE DE L'ASSEMBLEE:**

Rapport adopté à l'unanimité



REÇU LE

- 2 AVR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 23/03/20 et de la publication et de l'affichage le 06/04/20

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

Bruno ROUSSEL  
Président du SYMCEA

**Création poste Contrat à Durée Déterminée  
(Article 3-3 1° de la loi du 26 Janvier 1984)**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 12 Février 2020

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Château sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

**Etaients présents :** Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; Monsieur Nicolas Pichonnier délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guénez, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

**Absents excusés :** Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 14
- Suppléants : 5

Le Président rappelle à l'assemblée :

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34,

VU le tableau des effectifs existant

Considérant la nécessité de créer un poste d'animateur pour le SAGE de l'Authie compte-tenu des nouveaux statuts du Symcéa, il est proposé aux membres de l'assemblée la création d'un poste en Contrat à Durée Déterminée (article 3-3 1°) pour une durée de 3 ans à compter du 25 mai 2020.

Celui-ci sera classé en catégorie A au grade d'Ingénieur 3<sup>ème</sup> échelon.

Les dépenses et recettes sont prévues au budget primitif 2020.

**VOTE DE L'ASSEMBLEE:**

Rapport adopté à l'unanimité



REÇU LE

- 2 AVR. 2020

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 23/03/20 et de la publication et de l'affichage le 6/04/20

**SymCéA**  
Syndicat Mixte Canche et Authie

Bruno ROUSSEL  
Président du SYMCEA